

Ecorpain / On a posé la première pierre de la nouvelle usine vendredi matin

## Un nouveau centre de tri plus écolo

C'est sous un beau soleil que s'est déroulé vendredi à Ecorpain en présence de nombreux élus, la pose de la première pierre du nouveau centre de tri du Smirgeomes, le syndicat mixte en charge de la collecte et du tri des ordures ménagères.

### 8,6 millions d'euros !

Le projet va coûter la bagatelle de 8,6 millions d'euros au contribuable sarthois. Pour le mener à bien, le Smirgeomes n'a bénéficié que d'une subvention de 350 000 euros de la Région : « C'est peu, affirme Gérard Clément, président du conseil syndical et maire de Grézy-sur-Roc. Des élus ont préféré utiliser l'argent qui aurait pu nous revenir dans d'autres projets que dans celui de la modernisation du site. Nous allons donc supporter la charge par le biais de l'emprunt ». Pour ce faire, le conseil syndical a contracté deux prêts auprès de deux organismes bancaires. « Aucun des deux n'a voulu nous prêter l'intégralité de ce qu'il fallait investir » note encore Gérard Clément. En interne, on concède que ces prêts ont été accordés selon les taux du marché. Des taux qui ne sont pas forcément très favorables actuellement à l'emprunteur. La crise est là. Et les banques ne font pas de cadeaux à qui que ce soit. Pas de quoi retarder le projet qui avance à grand pas. Comme



Gérard Clément (au centre) a posé vendredi la première pierre du chantier de modernisation de l'usine du Smirgeomes en présence de nombreux élus dont Michel Letellier, maire de Saint-Calais. La mise en service est prévue pour septembre 2012.

prévu, l'usine qui va remplacer celle construite en 1985 sera achevée dans douze mois en juillet 2012 pour une mise en service en septembre.

**objectif :**  
**20 000 tonnes**  
Objectif : accueillir 20 000 tonnes de déchets annuels

pour en sortir 4500 tonnes de compost d'une qualité supérieure par le biais d'un procédé mécano-biologique. Le travail d'équipe

s'appuie sur un groupeement autour du mandataire Biovea, d'un architecte le cabinet Rennais B+CA, l'entreprise Corrèzienne Iris un

équipementier industriel qui assurera la partie mécanique (séparation des matières et traitement biologique), et enfin le groupe Veolia. Vantant le travail d'équipe, Biovea est allé chercher des sous-traitants de la région. Le groupe de BTP Elyssa (ex Fournigault) du Mans pour la partie génie civil. La partie VRD (voirie et réseaux divers) a été assurée par le groupe sarthois Luc Durand. Arrivé le premier sur les lieux début juillet, il a assuré la partie démolition et remise à niveau de la plate-forme afin qu'Elyssa puisse couler son béton. L'entreprise Scetec a en charge toute la partie électricité et ventilation. Liftteam s'occupera de la charpente bois avec un aspect intégrant des notions de développement durable. Enfin, l'entreprise HRM-Kenea assurera la pose de panneaux photovoltaïques seront posés sur le toit de l'usine, une initiative du conseil syndical.

L'assistant maître d'ouvrage est le cabinet Girus de Vaux-en-Velin. C'est lui qui a conduit le dialogue compétitif. Une expérience « intéressante » aux yeux même de Gérard Clément : « on a pu avancer dans la définition du projet et affiner nos choix en toute connaissance de cause » conclut ce dernier.

## Trente ans d'histoire...

Créée en 1981, le Smirgeomes, syndicat mixte intercommunal de réalisation et de gestion pour l'élimination des Ordures Ménagères de l'est sarthois, fête ses 30 ans.

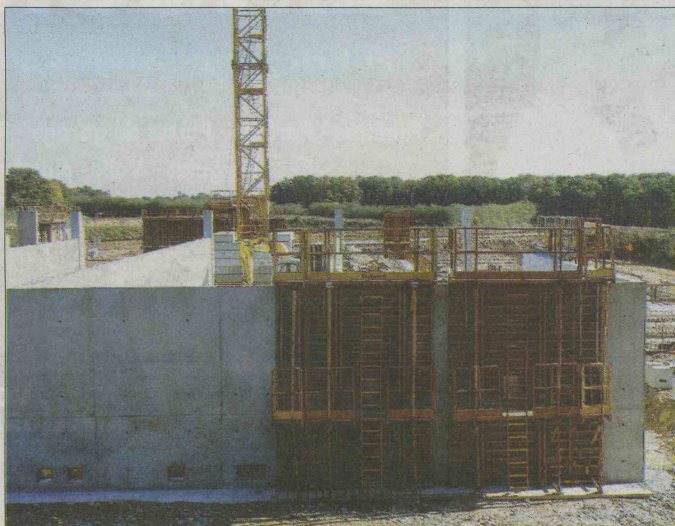
A l'époque, huit hectares sont acquis à Ecorpain au lieu-dit Ganotin pour broyer les déchets et optimiser la mise en décharge. Le projet va rapidement évoluer vers une unité de tri-compostage. En 1986, le site est inauguré en présence de l'ancien ministre gaulliste Olivier Guichard, alors président du conseil régional des Pays de Loire.

### Des limites

En 1992, le dispositif monte vite ses limites : suite à des problèmes d'envols de matières, la campagne des alentours se retrouvant remplie de matières plastiques, des riverains portent plainte. L'affaire est relayée par les télévisions nationales et locales. Les élus réagissent en mettant en place une presse à balle, et en faisant en partie couvrir le processus de transformation.

En 1999, une deuxième trémie de chargement est construite (lieu où les bennes viennent basculer les ordures ménagères collectées sur place.)

Les premières réflexions sur la modernisation de l'usine datent du début des années 2000. Avec le soutien de l'ADEME, (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et du Conseil général de la Sarthe, des tests sont entrepris pour produire un



L'installation traite environ 10 % des déchets sarthois. L'unité, une fois rénovée, pourra accueillir 20 000 tonnes par an de déchets ménagers et assimilés.

compost de meilleure qualité que le précédent devenu non-conforme. « Il était rempli de bouts de verre et de plastique » note le président du conseil syndical Gérard Clément. « Mais il correspondait à la norme alors en vigueur en France. Aujourd'hui, nous sommes passés à une norme européenne beaucoup plus stricte et il faut s'en féliciter ».

Pendant six ans, le compost ne sortira pas de l'usine : il est placé dans le centre d'enfouissement pour recouvrir les balles, avec à la clef des coûts de

gestion plus élevés.

Depuis, deux campagnes se sont succédées pour en augmenter la qualité. Entre-temps, le Smirgeomes s'est intéressé à des processus évolutifs et hi-tech. « Nous avons toujours voulu travailler sur la modernisation de l'usine » explique Gérard Clément. Une chargée de mission est engagée, de nombreuses visites de sites sont faites dont celle de Champagné-sur-Oise. « Le processus qui va être utilisé ici n'avait pas que des défenseurs dans le monde des déchets. Même

l'ADEME ne supportait pas ce type de projet » affirme encore le président du syndicat.

En 2009, le conseil syndical décide de se lancer sur le projet et un appel d'offres est lancé. En septembre 2010, au terme de la procédure, le marché est attribué au groupeement Biovea. Le chantier démarre réellement en juillet 2011, avec la démolition de l'unité de broyage et de stockage. Une vingtaine d'entreprises sont appelées à travailler sur place dans les prochains mois.

## Les ordures ménagères en Sarthe Des chiffres clefs



Dans un avenir proche, la nouvelle usine de traitement du Ganotin pourra assimiler jusqu'à 20 000 tonnes de déchets ménagers par an.

149 025 tonnes : c'est le nombre des ordures ménagères résiduelles collectées chaque année sur la Sarthe.

285 kg : c'est la production moyenne de déchets par habitant.

10 % : l'installation de Ganotin traite 10 % des déchets sarthois.

85 % : c'est le pourcentage de déchets qui sont traités dans le département.

15 000 tonnes : c'est le nombre des ordures ménagères résiduelles collectées par le Smirgeomes.

20 000 tonnes : le nombre de déchets ménagers et assimilés que traitera chaque année l'unité rénovée.

3500 à 5000 tonnes : le nom-

bre d'encombrants issus des déchèteries qui seront traités par la nouvelle unité.

12 mois : c'est la durée de la phase de travaux.

5 mois : durée de la phase des essais et de la mise en service.

50 : c'est le nombre de salariés appelés à travailler sur le chantier.

8 575 000 euros : le montant de la construction hors taxes.

8 600 000 euros : le montant hors taxes des emprunts contractés par le Smirgeomes.

20 : c'est le nombre d'entreprises qui doivent travailler sur le site.

Fin 2012, début 2013 : date de réception de la nouvelle usine.